

<b>TEXTE AVEC DONNEES CHIFFREES</b>
-------------------------------------

D'après Citeo, une société créée par les distributeurs de produits de consommation pour promouvoir le recyclage en France, 70 % des déchets ménagers sont recyclés. Le secteur se porte bien : plus de 28 000 emplois pour 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017. En 2016, 58 % des papiers et cartons étaient recyclés, ainsi que 80 % des métaux et 76 % du verre.

Mais le tableau est moins reluisant quand on examine le cas des plastiques, dont seulement 26 % font l'objet d'une « valorisation matière », selon l'expression consacrée. Responsables de la gestion des déchets, les intercommunalités ont choisi, à partir de 2012, l'extension des consignes de tri, c'est-à-dire le mélange de tous les déchets, recyclables ou qui semblent l'être, pour simplifier la vie des administrés et rendre le tri plus acceptable. Elles y ont été encouragées par Citeo dans le but d'augmenter les quantités collectées, à défaut de la proportion recyclée. Les plastiques qui ne sont pas retraités sont pour la plupart incinérés, comme 14,4 millions de tonnes d'ordures chaque année.

En 2017, 326 millions de tonnes de déchets ont été générées, dont 39 millions de tonnes de produits ménagers et assimilés, le reste étant dû aux industries et à la construction. Les exportations françaises de déchets sont environ trois fois plus nombreuses que les importations et vont, dans leur grande majorité, vers des pays d'Europe (en premier lieu la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et le Luxembourg) ainsi que vers la Turquie. Et 2,3 millions de tonnes, soit 16 % des exportations, sont acheminées vers d'autres pays (parmi les plus pauvres du monde, en Asie et ailleurs), malgré le préjudice causé à leur environnement et à la santé de leurs populations.

Ainsi, le plus long fleuve de Java-Est, le Brantas, charrie des résidus de toutes sortes, notamment des déchets plastiques qui ne cessent d'affluer dans toute la région. En 2018, à Java-Est comme ailleurs en Indonésie, mais aussi en Malaisie, en Thaïlande, aux Philippines et au Vietnam, la même histoire se répète : celle d'entrepreneurs peu scrupuleux qui prétendent recycler des déchets plastiques. Dans de nombreux cas, ceux-ci sont seulement triés, brûlés à l'air libre ou dispersés dans la nature, quand ils ne sont pas stockés jusqu'à la saturation du site. Leur combustion sans précaution particulière ou leur dégradation dans l'environnement libèrent des dioxines, du furane, du mercure ou des polychlorobiphényles (PCB). Selon un rapport d'avril 2019 de l'Alliance mondiale pour des alternatives à l'incinération, plus de 900 000 tonnes de déchets plastiques ont été importées en Malaisie en 2018, et plus de 400 000 en Thaïlande comme au Vietnam.

De fait, l'Asie du Sud-Est est envahie de déchets depuis que la Chine a arrêté ses activités de recyclage, en 2018. Jusqu'alors, l'Occident lui envoyait les siens, profitant des conteneurs qui repartaient vides vers ce grand exportateur de produits manufacturés.

Au début des années 2010, la Chine cumulait ainsi plus des trois quarts des importations de déchets sur un marché mondial du recyclage d'environ 10 milliards de dollars. En juillet 2017, les autorités chinoises ont prévenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qu'elles fermeraient leurs portes le 1er janvier suivant. Cette opération, baptisée « Épée nationale », avait pour but la « *protection de la Chine, de son environnement et de la santé de ses citoyens* ».

Les industriels du recyclage ont alors reporté une partie de leur activité sur les pays d'Asie du Sud-Est, au premier rang desquels la Malaisie. Celle-ci ne possède aucune solution technique pour traiter de manière satisfaisante tous ces déchets – pas plus que l'Indonésie ou la Thaïlande, malgré leur usage abondant d'emballages plastiques. En revanche, sa législation environnementale demeure peu contraignante. En outre, les populations les plus pauvres ne peuvent refuser de travailler dans les décharges qui surgissent depuis 2018.

La Malaisie a refusé les permis d'importation en mai 2018, puis a rouvert les vannes en juin, avant d'annoncer en août un moratoire de trois mois, puis de trois ans. En Indonésie, en novembre 2018, le ministre de l'industrie, a demandé à son homologue de l'environnement une levée de l'interdiction, au nom des 40 millions de dollars qu'apporte l'industrie du recyclage à la balance commerciale du pays sans résultat. Au printemps 2019, enfin, les réponses des gouvernements se sont faites plus claires, affirmant une sorte de patriotisme écologique. La ministre de l'environnement malaisienne affirmait alors avoir fait fermer plus de 148 usines ou ateliers de traitement ou de stockage de déchets plastiques. Les découvertes de cargaisons pas ou mal déclarées se multipliaient. Le 28 mai, la Malaisie promettait le renvoi de 3000 tonnes de détritiques vers leurs pays d'origine et elle s'adressait ainsi aux pays exportateurs : « *Nous exigeons des pays développés qu'ils revoient leur gestion des déchets plastiques et qu'ils cessent de les expédier dans les pays en développement. Si vous les envoyez en Malaisie, nous les renverrons sans états d'âme* ».

Début 2020, la Malaisie a renvoyé au moins 4 000 tonnes de déchets plastiques illégaux vers les 20 pays d'où ils avaient été expédiés, dont 43 conteneurs vers la France. Mais, sur les sept premiers mois de la même année, le pays a reçu plus de 33 000 tonnes de déchets en provenance du seul Royaume-Uni, soit une hausse de plus de 81 % par rapport à l'année précédente.

En France, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) reconnaît que le retraitement du plastique « se heurte à des freins à la fois technologiques et économiques ». La recherche avance, mais parfois moins vite que l'arrivée sur le marché de nouveaux matériaux, comme par exemple cette nouvelle bouteille de lait blanche en plastique brillant. Commercialisée par commodité ou en raison d'un aspect plus attrayant pour les consommateurs, elle sape les progrès techniques qui avaient permis de mieux trier les flacons

classiques, plus ternes : le type de plastique n'est pas le même, mais les machines peinent à faire la différence.

En définitive, un constat s'impose : depuis les années 1950, sur les 6,3 milliards de tonnes de déchets plastiques produits dans le monde, seuls 9 % ont été recyclés et 12 % incinérés. Le reste s'accumule dans les décharges ou dans l'environnement et finit souvent, sous une forme plus ou moins dégradée, dans les océans.

Texte modifié d'après la version originale d'Aude VIDAL (Le Monde diplomatique, mai 2021)

**CONSIGNES :**

- 1- Exposez le (ou les) problématique(s) de ce texte.**
- 2- Faites une synthèse des informations contenues dans le texte.**
- 3- Quelles sont les perspectives indiquées dans le texte ou que vous pouvez suggérer, en réponse à cette (ou ces) problématique(s) ?**